

Passés en moins d'1 an de l'euphorie à la tempête, les 257 équivalents temps plein du pôle thermal d'Amnéville (Moselle) espèrent être bientôt sauvés des eaux. Durant la 2^e quinzaine de janvier, la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Metz doit désigner le repreneur du site plombé par la crise sanitaire et par des conflits managériaux. Avec une perte estimée à 3,7 M€, l'établissement risquait le dépôt de bilan. Mais la consultation conduite par le cabinet PwC a détecté au moins 4 candidatures d'opérateurs nationaux. « *Très attractives, les offres témoignent de la confiance que les investisseurs placent dans le site sur le long terme* », assure Hervé Melchior, directeur de la société publique locale [DESTINATION AMNEVILLE](https://www.amneville.com/destination-amneville-57360-amneville-les-thermes.html), gestionnaire du pôle thermal depuis septembre dernier.

<https://www.amneville.com/destination-amneville-57360-amneville-les-thermes.html>